

## **PROCÈS-VERBAL**

**Séance ordinaire**  
**7 juin 2022 à 18 h 30**

Le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix siège en **séance ordinaire** ce **7<sup>e</sup> jour du mois de juin 2022, à 18 h 30**. Sont présents à cette séance et formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Myriam Cabana, les Conseillers suivants:

Guy Whissell, siège #1	Stéphane Drouin, siège #2
Johanne Larocque, siège #3	Maryse Cloutier, siège #4
François Gauthier, siège #5	Andrée-Anne Bock, siège #6

Assiste également à la séance, la Directrice générale et Greffière-trésorière, Chantal Delisle, laquelle agit comme secrétaire d'assemblée.

La Mairesse soumet donc l'ordre du jour et demande aux Conseillers s'ils l'exemptent de sa lecture et ces derniers acceptent.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Première période de questions**
- 4. Adoption des dépenses**
- 5. Adoption des procès-verbaux des 3 et 11 mai 2022**
- 6. Propos de la Mairesse et des Conseillers**
- 7. Affaires nouvelles et commencées**
  - 7.1 Conseil**
    - 7.1.1. Demande d'appui de la Municipalité de Namur – Dôme pour sa patinoire
    - 7.1.2 Augmentation du salaire horaire de l'inspectrice en urbanisme et en environnement par intérim
- 8. Législation**
  - 8.1 Dépôt de documents**
    - 8.1.1 Dépôt au Conseil par la Directrice générale et Greffière-trésorière, des états comparatifs sur les revenus et les dépenses de la Municipalité
    - 8.1.2 Dépôt au Conseil par la Directrice générale et Greffière-trésorière, du rapport annuel 2021 concernant l'application du Règlement 1031-1 sur la gestion contractuelle
- 9. Gestion et administration**
  - 9.1 Achat d'abat-poussière – Moser Werner
  - 9.2 Réparation de la rétrocaveuse - Mécanique Petite-Nation
  - 9.3 Entretien régulier pour les 2 génératrices – Combitech
  - 9.4 Renouvellement de la cotisation de la Directrice générale et Greffière-trésorière, Chantal Delisle, et autorisation pour participer au Congrès 2022 de l'ADMQ
  - 9.5 Cotisation de la Directrice générale adjointe (DGA), Cathy Viens, et autorisation pour participer au Congrès 2022 de l'ADMQ

9.6 Entente Montebello Vélo de montagne et la Corporation des Loisirs Papineau

9.7 Assurances cyber-risques – MMQ

9.8 Échantillonnage et analyse d'amiante de l'école – Construction Rock Sergerie

10. *Varia*

11. *Deuxième période de questions*

12. *Levée de l'assemblée*

## **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

### **1. Ouverture de l'assemblée**

**2022-06-07#01**

*Il est proposé par François Gauthier,  
Appuyé par Stéphane Drouin*

*ET RÉSOLU que l'assemblée soit déclarée ouverte;*

*Adoptée à l'unanimité.*

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

**2022-06-07#02**

*Il est proposé par Maryse Cloutier,  
Appuyé par Guy Whissell*

*ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé;*

*Adoptée à l'unanimité.*

### **3. Première période de questions**

*La première période de questions orales est au bénéfice du public pour traiter de sujets touchant la juridiction du Conseil, sans toutefois qu'ils ne soient à l'ordre du jour (Règlement 1030 sur la Régie interne des séances du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix).*

*Il y a eu quelques questions du public.*

### **4. Adoption des dépenses**

**2022-06-07#03**

*Il est proposé par Johanne Larocque,  
Appuyé par Stéphane Drouin*

*ET RÉSOLU que les dépenses totales du mois de mai 2022 au montant de 81 534,72 \$, représentant les prélèvements automatiques de 4 724,33 \$ et les chèques numéros 11 272 à 11 310 totalisant 76 810,39 \$, soient approuvés;*

*Adoptée à l'unanimité.*

### **5. Adoption des procès-verbaux des assemblées des 3 et 11 mai 2022**

**2022-06-07#04**

*Il est proposé par François Gauthier,  
Appuyé par Guy Whissell*

ET RÉSOLU que les procès-verbaux des 3 et 11 mai 2022 soient acceptés tel que rédigés;

Adoptée à l'unanimité.

## **6. Propos de la Mairesse et des Conseillers**

### **7. Affaires nouvelles et commencées**

#### **7.1 Conseil**

##### **7.1.1 Demande d'appui de la Municipalité de Namur – Accessibilité à une surface multifonctionnelle**

**2022-06-07#05**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Namur désire déposer un projet pour avoir accès à une surface multifonctionnelle, et ce, dans le cadre du Fonds Région et Ruralité – Volet 4;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Namur a demandé son appui au Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix;

Il est proposé par Andrée-Anne Bock  
Appuyé par François Gauthier

ET RÉSOLU que le Conseil donne son appui à la Municipalité de Namur dans le cadre du projet ci-dessus;

Adoptée à l'unanimité.

##### **7.1.2 Augmentation du salaire horaire de l'inspectrice en urbanisme et en environnement par intérim**

**2022-06-07#06**

CONSIDÉRANT l'embauche de madame Fanta Diakité aux termes de la résolution numéro 2022-05-11#03ex à titre d'inspectrice en urbanisme et environnement par intérim;

CONSIDÉRANT qu'elle accepte de prolonger son intérim jusqu'au mois de septembre 2022, moyennant une augmentation de son salaire horaire;

Il est proposé par Maryse Cloutier,  
Appuyé par Guy Whissell

ET RÉSOLU que le Conseil accepte d'augmenter le salaire de madame Fanta Diakité, selon l'entente dont les élus se déclarent satisfaits;

Adoptée à l'unanimité.

## **8. Législation**

### **8.1 Documents**

#### **8.1.1 Dépôt au Conseil par la Directrice générale et Greffière-trésorière des états comparatifs sur les revenus et les dépenses de la Municipalité**

Tel que requis par le Règlement numéro 1036, la Directrice générale et Greffière-trésorière dépose au Conseil les états comparatifs sur les revenus et les dépenses de la Municipalité en date du 31 mai 2022.

#### **8.1.2 Dépôt au Conseil par la Directrice générale et Greffière-trésorière du rapport annuel 2021 sur l'application du Règlement 1031-1 sur la gestion contractuelle**

Tel que requis par l'article 938.1.2 du Code municipal, la Directrice générale et Greffière-trésorière dépose au Conseil le rapport annuel 2021 sur l'application du Règlement 1031-1 sur la gestion contractuelle.

## **9. Gestion et administration**

### **9.1 Achat d'abat-poussière – Moser Werner**

**2022-06-07#07**

CONSIDÉRANT que nos employés de la voirie devront appliquer de l'abat-poussière dans nos chemins non-pavés et qu'il y aurait lieu de refaire notre réserve;

CONSIDÉRANT la recherche de prix;

CONSIDÉRANT que l'offre de Moser Werner au coût de **898 \$**, plus les taxes applicables, pour le calcium incluant la livraison la palette est la plus basse;

*Il est proposé par François Gauthier,  
Appuyé par Guy Whissell*

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil accepte l'offre susdite de Moser Werner pour l'achat d'abat-poussière;

*Adoptée à l'unanimité.*

### **9.2 Réparation de la rétrocaveuse – Mécanique Petite-Nation**

**2022-06-07#-08**

CONSIDÉRANT que des réparations doivent être effectuées sur la rétrocaveuse;

CONSIDÉRANT l'offre de Mécanique Petite-Nation au prix de **2 007,80 \$** plus les taxes applicables;

*Il est proposé par Johanne Larocque,  
Appuyé par Stéphane Drouin*

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil accepte l'offre de Mécanique Petite-Nation;

*Adoptée à l'unanimité.*

### **9.3 Entretien régulier des 2 génératrices – Combitech**

**2022-06-07#09**

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun de faire effectuer l'entretien des deux

CONSIDÉRANT l'offre de Combitech au prix de **453,34 \$**, plus les taxes applicables, mais incluant le déplacement, la main d'œuvre et le matériel;

*Il est proposé par François Gauthier,  
Appuyé par Johanne Larocque*

**ET RÉSOLU** que le Conseil accepte l'offre de Combitech;

*Adoptée à l'unanimité.*

### **9.4 Renouvellement de la cotisation de la Directrice générale et Greffière-trésorière, Chantal Delisle, et autorisation pour participer au Congrès 2022 de l'ADMQ**

**2022-06-07#10**

CONSIDÉRANT l'importance de l'adhésion de la Directrice générale et Greffière-trésorière à la Mutuelle des municipalités du Québec (ADMQ), laquelle inclut l'assurance nécessaire à sa fonction;

CONSIDÉRANT que le renouvellement de la cotisation et de l'assurance juridique et PAE est de **890 \$** plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que le Conseil a toujours été en faveur de la formation de ses employés;

CONSIDÉRANT que le Congrès de l'ADMQ se tiendra cette année au mois de juin 2022, au Centre des congrès de Québec, et que l'inscription est au coût de 539 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que lors de ce Congrès annuel, beaucoup de formations sont offertes afin que les directeurs municipaux et leurs employés soient mieux informés;

Il est proposé par Guy Whissell,  
Appuyé par Maryse Cloutier

ET RÉSOLU que le Conseil autorise le renouvellement de l'adhésion et l'assurance de la Directrice générale et Greffière-trésorière;

Et qu'elle puisse participer au Congrès 2022 et que le coût et les dépenses, s'il y a lieu, lui soient remboursés;

Adoptée à l'unanimité.

#### **9.5 Cotisation de la Directrice générale adjointe (DGA), Cathy Viens, et autorisation pour participer au Congrès 2022 de l'ADMQ**

**2022-06-07#11**

CONSIDÉRANT l'importance de l'adhésion de la Directrice générale adjointe à la Mutuelle des municipalités du Québec (ADMQ), laquelle inclut l'assurance nécessaire à sa fonction;

CONSIDÉRANT que le renouvellement de la cotisation est de 495 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que le Conseil a toujours été en faveur de la formation de ses employés;

CONSIDÉRANT que le Congrès de l'ADMQ se tiendra cette année au mois de juin 2022, au Centre des congrès de Québec et que l'inscription est au coût de 539 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que lors de ce Congrès annuel, beaucoup de formations sont offertes afin que les directeurs municipaux et leurs employés soient mieux informés;

Il est proposé par Johanne Larocque,  
Appuyé par Maryse Cloutier

ET RÉSOLU que le Conseil autorise le renouvellement de l'adhésion et l'assurance de la Directrice générale adjointe, madame Cathy Viens;

Et qu'elle puisse participer au Congrès 2022 et que le coût et les dépenses, s'il y a lieu, lui soient remboursés;

Adoptée à l'unanimité.

#### **9.6 Entente Montebello Vélo de montagne et la Corporation des Loisirs Papineau**

**2022-06-07#12**

CONSIDÉRANT que Montebello Vélo de Montagne offrira cet été et cet automne plus de 30 kilomètres de sentiers de vélo de montagne, le sport de plein air qui connaît la plus grande explosion en popularité depuis quelques années;

**CONSIDÉRANT** l'offre aux municipalités de ce qui suit par Montebello Vélo de Montagne et la Corporation des Loisirs Papineau, pour tous les citoyens de la Municipalité :

- Un accès gratuit à 30 kilomètres de sentiers de vélo de montagne pour toute la saison estivale et automnale (se terminant le 30 novembre 2022);
- Un accès gratuit au stationnement situé au Fairmont Le Château Montebello, pour toute la saison;
- Un accès gratuit au Festival du vélo de montagne de Montebello en septembre 2022 (détails à venir);
- Un rabais de 10 % pour la location de vélos de montagne;
- Une sortie organisée avec guide privé gratuite pour chaque municipalité participante qui aimerait offrir ce type d'activité à ses citoyens;
- Une publicité sur leurs réseaux sociaux (Facebook, Instagram), leur newsletter et leur site Web pour promouvoir ce partenariat et notre contribution au projet;

**CONSIDÉRANT** que les citoyens devront simplement présenter une preuve de résidence à l'accueil;

**CONSIDÉRANT** que le tarif par municipalité est de 550 \$, plus les taxes applicables;

*Il est proposé par Maryse Cloutier,  
Appuyé par Andrée-Anne Bock*

*ET RÉSOLU que le Conseil adhère à l'entente et que la Directrice générale et Greffière-trésorière ou son adjointe, s'il y a lieu, pourra signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution;*

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **9.7 Assurances cyber-risques – Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)**

**2022-07-06#13**

**CONSIDÉRANT** l'offre de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour que nos ordinateurs soient protégés contre les cyber-risques, et ce, pour des montants de 50 000 \$ par incident et de 100 000 \$ par période d'assurance annuelle;

**CONSIDÉRANT** que la prime annuelle est de 575 \$, plus les taxes applicables;

*Il est proposé par Johanne Larocque,  
Appuyé par Stéphane Drouin*

*ET RÉSOLU que le Conseil accepte l'offre de la MMQ;*

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **9.8 Échantillonnage et analyse d'amiante de l'école – Construction Rock Sergerie**

**2022-07-06#14**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité procédera sous peu à un appel de projets pour son école;

**CONSIDÉRANT** que monsieur Rock Sergerie de Construction Rock Sergerie est passé à l'école pour faire vérifier sommairement la présence d'amiante;

**CONSIDÉRANT** qu'il a offert d'effectuer des travaux d'échantillonnage moyennant un taux horaire de 70 \$, pour un maximum de 980 \$, plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT** qu'il ferait faire des travaux d'analyse en laboratoire, des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante qu'ils auront reçus, rédigerait et fournirait un rapport d'analyse des échantillons reçus qu'ils soient négatifs ou positifs, pour un maximum de 1 146 \$, plus taxes applicables;

**CONSIDÉRANT** que cette estimation est basée sur une première visite, visuelle, des lieux, effectuée le 19 mai et qui, après l'ouverture des murs et plafonds intérieurs et extérieurs pourrait changer surtout sur le nombre total d'échantillons envoyés au laboratoire; donc, qu'il faudrait prévoir un budget supplémentaire d'environ 500 \$, plus les taxes applicables, qui pourra servir le cas échéant;

*Il est proposé par Stéphane Drouin,  
Appuyé par Andrée-Anne Bock*

**ET RÉSOLU** que le Conseil accepte la soumission de Construction Rock Sergerie pour les travaux ci-dessus;

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **10. Varia**

#### **11. Deuxième période de questions**

*La seconde période de questions orales ne doit porter uniquement que sur les sujets à l'ordre du jour (Règlement 1030 sur la régie interne des séances du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix).*

*Il y a eu quelques questions du public.*

#### **Certificat de la Directrice générale et Greffière-trésorière**

*Je soussignée, Chantal Delisle, Directrice générale et Greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus ont été autorisées.*

*(Signé) Chantal Delisle  
Chantal Delisle  
Directrice générale et Greffière-trésorière*

#### **12. Levée de l'assemblée**

**2022-06-07#15**

*Il est proposé par Maryse Cloutier,  
Appuyé par François Gauthier*

**ET RÉSOLU** que la séance soit levée à 19 h 18;

*Adoptée à l'unanimité.*

---

Myriam Cabana, mairesse

---

Chantal Delisle, Directrice générale et  
Greffière-trésorière